

M. Epp: Madame le Président, le ministre n'a toujours pas dit s'il suivrait les conseils de nombreuses personnes, notamment ceux des auteurs du document, selon lesquels le gouvernement devrait étudier sérieusement la légitimité de lancer une campagne publicitaire au moment où le Parlement est saisi du projet de résolution. Cela pourrait à la limite provoquer une guerre de propagande. En fait, d'après une dépêche de la Presse canadienne, le premier ministre Blakeney aurait confirmé: «Oui, nous avons préparé des annonces publicitaires défendant le point de vue de la Saskatchewan», mais il craint ce qu'il a qualifié de «guerre des médias».

A mon avis, les Canadiens qui désirent réfléchir sur la meilleure voie à suivre pour façonner notre avenir sur le plan constitutionnel ne manqueront pas de juger que cette méthode est plus propice à diviser le pays qu'à susciter en Chambre un débat calme et rationnel comme ce devrait être le cas? Quand le gouvernement va-t-il nous donner l'assurance non équivoque qu'il va mettre un terme à sa campagne de publicité étant donné que le Parlement est maintenant saisi du projet de résolution?

M. Fleming: Madame le Président, j'ai reçu une lettre d'au moins un député de l'opposition officielle qualifiant les messages publicitaires d'«excellents». Le premier ministre de la Colombie-Britannique fait du porte-à-porte pour informer ses concitoyens; M. Blakeney, qui ne m'a jamais semblé paralysé par la crainte du gouvernement fédéral, parle de lancer sa propre campagne de publicité, et le Québec l'a déjà fait.

Je pense que le pays est aux prises avec un grave problème parce que, ces dernières années, les Canadiens n'ont pas pu s'informer suffisamment sur les programmes à l'étude au Parlement. Je me rassois en affirmant que je maintiens mes déclarations. Dans sa déclaration, le très honorable chef de l'opposition a omis une partie des propos que j'ai tenus ce matin, mais ce qu'en a dit le représentant de Saint-Jean-Est était essentiellement exact. Je maintiens mes paroles. Si nous décidons de diffuser d'autres messages publicitaires, alors, on pourra se référer à ma réponse.

Une voix: On nous prend pour des imbéciles.

LE BIEN-FONDÉ DES DÉPENSES DE SIX MILLIONS DE DOLLARS

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, j'ai une autre question à poser au ministre de la propagande gouvernementale, qui choisit...

Des voix: Règlement!

M. Bosley: Il est renversant, madame le Président, de voir le nombre de nos vis-à-vis qui n'aiment pas entendre la vérité. Le ministre, qui sait fort bien...

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Le député voudrait-il se rasseoir? Je crois qu'il serait préférable que le député désigne

Questions orales

le ministre par son titre qui est le sien, sinon il n'obtiendra peut-être pas de réponse.

Des voix: Bravo!

M. Bosley: Madame le Président, je m'incline. J'ai une question à poser au ministre du multiculturalisme et de la propagande gouvernementale.

Des voix: Oh, oh!

M. Bosley: Madame le Président, le ministre sait très bien...

Des voix: Oh, oh!

M. Bosley: Madame le Président, je sais maintenant d'où provenaient les figurants lorsqu'on a réalisé l'annonce des castors!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Je vais redonner la parole au député, mais je lui demande de ne pas soulever de controverse et d'en venir immédiatement à sa question.

M. Bosley: Merci, madame le Président. J'ai une question pour le ministre. S'il ne sait pas quelle est sa position, moi je le sais. Ma question est la suivante. Étant donné qu'il ne tient pas compte des avis de son personnel, ce qui montre bien que sa publicité est manifestement de la propagande sectaire, et qu'il s'agit de justifier des dépenses de 6 millions de dollars en publicité, et qu'il soutient qu'il faut expliquer la question constitutionnelle aux Canadiens, je suppose...

Des voix: La question!

M. Bosley: Je vais en poser une.

Des voix: Règlement!

M. Bosley: Madame le Président, je voudrais poser au ministre la question suivante. Pouvez-vous justifier les 6 millions de dollars...

Une voix: A qui vous adressez-vous?

M. Bosley: Au ministre, madame le Président, et il le sait bien. Je m'adresse au ministre chargé du multiculturalisme...

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. On a posé une question. J'ai entendu une question. Je ne sais pas s'il y a une réponse mais j'ai entendu une question.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. J'ai entendu quelqu'un poser une question. Si cette question du député reste sans réponse, il peut poser une autre question.

Une voix: Allez-y, Jim!

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Le député a posé une première question.

Une voix: Et il n'a pas eu de réponse.